

SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE  
BRUXELLES  
Bruxelles Développement Urbain  
Monsieur Th. WAUTERS, Directeur  
Direction des Monuments et Sites  
C.C.N.- Rue du Progrès, 80 / bte 1

**B - 1035 BRUXELLES**

Réf. D.M.S. : 2264-0004

Réf. C.R.M.S. : AVL/KD/SBK-3.5/s.572

Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Monsieur le Directeur,

Objet : SCHAERBEEK. Rue Colonel Bourg – Enclos des Fusillés. Réaménagement du site.

*(Dossier traité par Mmes M. Muret et C. Leclercq - D.M.S.)*

**Avis préalable de la CRMS**

En réponse à votre lettre du 19 juin 2015 sous référence, reçue le 19 juin, nous vous communiquons l'avis émis par notre Assemblée, en sa séance du 24 juin 2015, concernant l'objet susmentionné.

L'avis de la CRMS sur la fiche dot portant sur l'intégration de l'Enclos des Fusillés au sein du projet Mediapark.brussels est sollicité car l'enclos des Fusillés est protégé. Par ailleurs, le site Mediapark est partiellement situé en ZICHEE au PRAS pour la zone de la Moyenne Ceinture.

*L'enclos et son chemin (ex chemin vicinal) d'accès ont été classés en 1983, la première moitié de ce chemin fut déclassée en 1987 (réalisation du front bâti vers Colonel Bourg).*

L'avenir de l'Enclos des Fusillés s'inscrit dans le contexte de la mise en œuvre du Schéma Directeur RTBF-VRT approuvé par le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale en 2010. Ce Schéma Directeur fut suivi par une étude de définition pour le parc régional Reyers (2013) et complété par une étude de faisabilité économique (non communiquée). L'étude de 2013 confirme par ailleurs un des paris du schéma directeur, à savoir le maintien sur le site de la RTBF et de la VRT, mais avec démolition de la totalité de leurs installations existantes — ce qui n'était initialement pas prévu.

La suite de ce schéma directeur se poursuit au travers de deux master plans, l'un relatif à l'E40 (à transformer en parkway), l'autre relatif au projet « Mediapark.brussels ». C'est dans ce dernier que figure l'Enclos des Fusillés.

Le master plan « Mediapark.brussels » modifie quelque peu la répartition spatiale suggérée par l'étude de définition, avec un parc urbain pour le moins non conventionnel par rapport aux référents bruxellois. Au sujet de ce parc, l'implantation libre de blocs ou d'immeubles barres (non pas en lisière du master plan mais en empiétant dans le parc) et son morcellement par l'aménagement d'une voirie

réduiront considérablement la dimension et la perception visuelle de celui-ci ainsi que le maintien du massif boisé existant.

Le master plan interpelle la CRMS pour deux points essentiels :

- l'avenir de l'Enclos des Fusillés (futur avis conforme) ;
- l'articulation avec la Moyenne Ceinture.

### **L'enclos des Fusillés**

Durant la Première Guerre mondiale, le Tir national fut réquisitionné par les forces allemandes, qui y fusillèrent 35 personnes, dont Philippe BAUCQ, Édith CAVELL et Gabrielle PETIT. Le 10 avril 1919, une dalle en rappelant les noms fut placée au nord-ouest du site. À celle-ci vint s'adjoindre un petit monument en hommage à Édith CAVELL. Après l'Armistice, les corps des victimes furent transférés à la pelouse d'honneur du cimetière de Schaerbeek ou rendus à leur famille. La dalle et le monument furent détruits par l'occupant en 1940.

Durant la Seconde Guerre mondiale, 261 personnes furent fusillées au Tir national par les Allemands. À la fin de la guerre, la prairie où ils avaient été ensevelis, ponctuée de plaquettes – repères, fut transformée en cimetière militaire traditionnel, lieu de mémoire, l'Enclos des Fusillés, avec 368 tombes (la différence provenant principalement d'exécutions effectuées par les Allemands au camp de Breendonk).

L'implantation générale actuelle, avec la répartition en tombes individuelles, fut dessinée par un sous-officier de la Wehrmacht (en 1943 ?). Les 38 tombes d'inconnus correspondent aux liquidations faites après que la SS (SIPO-SD/Gestapo, localisée avenue Louise) ait pris le pas sur la Wehrmacht (GFP, localisée place du Trône et rue Traversière).

Un des fusillés faisait partie de la « Mission SAMOYEDE »<sup>1</sup>, groupe de résistants ayant établi un réseau d'émetteurs radio capable de couvrir le pays au fur et à mesure de sa libération.<sup>2</sup>

Par ailleurs, un mémorial de 1970 honore la mémoire du prisonnier politique belge inconnu de la Seconde Guerre mondiale. Il se compose d'une haute stèle et d'une urne contenant des reliques des victimes des camps de concentration ; il est situé au centre du dispositif.

Par sa distribution et sa sobriété, l'Enclos, alignant des croix, des étoiles de David et des stèles de béton, s'inscrit dans la lignée des cimetières commémoratifs de la Première Guerre mondiale. Sur un terrain rectangulaire en forte déclivité et entouré d'arbres, l'ensemble est partiellement bordé d'une haie et longé au sud par une butte de l'ancien Tir national. Contre celle-ci a été placée une nouvelle dalle en mémoire des fusillés de la Première Guerre mondiale.

Le long du site et du chemin d'accès, vers le Nord-Est (à proximité de la crèche de la RTBF-VRT), on observe encore le talus d'anciennes installations de tir (inaccessible).

---

<sup>1</sup> « La mission Samoyède, les maquisards de la radio nationale belge 1940-1944 », Ghislain Lhoir, Didier Hatier, Bruxelles, 1984.

<sup>2</sup> BAR Léon

Conflit/Conflict: 1940 - 1945; Statut/Statuut: Fusillé - Gefusilleerd

Naissance/Geboorte : Paturages, HT, BE 1919-01-20; Décès/Overlijden : Schaerbeek - Schaarbeek, BR, BE 1944-02-10

Grade - Régiment/Graad - Regiment : Lieutenant - Luitenant Parachutistes - Parachutisten

Plus d'infos/Meer info: Membre des SOE (Special Operations Executive). Date d'arrestation: 21 août 1943. Fusillé au Tir National à Schaerbeek - Schaarbeek, BR, BE et y inhumé à la pelouse d'honneur. Motif de l'exécution: Espionnage (Sources [1] et [14])

Photos et autres documents/Foto's en andere

documenten: [http://www.bel-memorial.org/photos\\_bruxelles/ixelles/BAR\\_Leon\\_40036.htm](http://www.bel-memorial.org/photos_bruxelles/ixelles/BAR_Leon_40036.htm)

Au Nord-Ouest et au Sud-Ouest sont implantés les parkings recouverts d'asphalte de la RTBF-VRT. La RTBF et la VRT ont la gestion du site, qui fut concédée jusqu'en 2001 à la Commune de Schaerbeek, moyennant rétribution. Depuis, la gestion apparaît aléatoire : entretien déplorable, signalisation abîmée et déficiente, pas de drapeaux, haies irrégulièrement taillées, suppression du pavillon d'accueil, ... Dans son état actuel, il n'est pas digne des héros de la résistance qui y sont toujours enterrés.

**La mise en œuvre du master plan « Mediapark » et de son volet paysager modifiera la perception du site** : d'espace (trop) discret, il s'intégrera dans un espace plus vaste et ouvert au public. Dans l'esquisse de plan examinée par la CRMS, il apparaît à l'articulation entre divers espaces présentant des traitements et des affectations différentes : zone de parc, zone d'espaces publics minéralisée destinée ou non à accueillir des événements, cheminements, nouveaux complexes de la VRT et RTB.

**Interrogée sur l'avenir de l'enclos des fusillés, la CRMS a souhaité visiter les lieux avant de se prononcer.**

Après un long échange de vue et une information historique inédite du site<sup>3</sup>, les points suivants ont été retenus :

- L'enclos doit être conservé, restauré et entretenu en tant que tel. Pour ce faire, il est impératif qu'il ne serve pas d'articulation entre différentes affectations et différents espaces du master plan mais qu'il soit complètement compris dans la zone de parc dont le dessin devrait être étendu en conséquence.
- Bien que situé au cœur de la partie probablement la plus animée du parc, l'enclos devra garder ses qualités de quiétude ; pour ce faire, un dispositif en profondeur devra être créé en remplacement des écrans actuels qui cachent les parkings contigus. Un jeu approprié de plantations et un travail sur la topographie des abords devra définir le niveau de transparence visuelle souhaité pour obtenir un équilibre public / quiétude.
- Le chemin d'accès qui fait partie du classement doit pouvoir être isolé des autres cheminements du parc.
- Les nouveaux cheminements ne seront pas directement contigus au cimetière (ils ne passeront pas dans le cimetière).
- Le dispositif de tir formant un talus boisé et bordant le chemin d'accès doit être intégré à l'aménagement et le dispositif de talus entourant le site (qui existait encore dans les années 1950) pourrait contribuer à « isoler » celui-ci en jouant sur les niveaux et en remettant en évidence l'Enclos au point le plus bas du site.
- Une démarche pédagogique doit accompagner l'aménagement des abords, afin d'informer le public des diverses significations des lieux.
- Il s'agit d'un vrai cimetière, qui ne doit pas faire l'objet d'une « recherche conceptuelle matérialisant autrement l'histoire du lieu et ses symboles ». Ce qui n'exclut pas une telle démarche pour le volet pédagogique précité.
- Le cimetière, mal entretenu, doit faire l'objet d'une remise à niveau qualitative : entretien des haies et des rosiers, renouvellement des allées (gravier ? cendrée ?), nettoyage des croix et autres ornements, sablage ou engazonnement de l'espace séparant les allées des croix, ... **Cette remise à niveau n'est en rien liée au projet Mediapark : elle peut être entreprise sans attendre, en étroite collaboration avec la Direction des Monuments et des Sites.**

Cette remise à niveau ne doit pas attendre l'aménagement du parc pour être réalisée.

### **L'articulation du master plan Mediapark avec la Moyenne Ceinture**

---

<sup>3</sup> Le mémoire de Matthieu Triffaux devrait être défendu courant septembre 2015.

Le master plan répond à un programme mixte qui comprend la réalisation d'un nouveau parc destiné, notamment, à inclure et remettre en valeur le massif boisé qui caractérise actuellement une bonne partie du site. ***Du point de vue de son implantation, ce nouveau parc serait judicieusement situé le long de la Moyenne Ceinture et pourrait être directement connecté au Park system de Bruxelles*** – ce qui accroîtrait sa force et sa dynamique dans la ville — ***pour peu que sa présence visuelle s'y manifeste de manière claire et lisible***. Cet aspect mérite d'être développé dans le schéma actuel.

Le contact du master plan avec la Moyenne Ceinture se fait en trois points : aux angles vers les stations de pré-métro Diamant et Meiser, et au milieu. S'il faut regretter que la composition d'origine ne puisse être rappelée (rues obliques axées sur les éléments saillants du bâtiment d'origine du Tir National), le lien peut encore être établi vers la rue Emile Max. ***Mais, au stade actuel, ce lien apparaît trop modeste dans l'esquisse de parc.***

Il faudra aussi être attentif à la concrétisation de la traversée de la Moyenne Ceinture, lors du réaménagement bientôt à l'étude du tronçon square Vergote / Meiser (suppression du viaduc Reyers et tunnels sous Meiser).

Cette partie de la Moyenne Ceinture sera incluse dans le PIR qui sera décidé par le Gouvernement. (avis de la CRD du 16-06-2015).

C'est pourquoi le projet de parc s'oriente vers celle-ci, sous la forme d'un entonnoir courbe.

Si ceci s'avère pertinent pour les échelles métropolitaines, il faut aussi prendre en compte les échelles locales et les liens directs avec les quartiers résidentiels voisins :

- Il s'agit d'abord du lien vers Emile Max et le square Plasky, centre du quartier du même nom. Traversée sensible, à la jonction entre les tunnels Reyers (à réaménager suite à la disparition du viaduc) et le futur tunnel Meiser, avec ses trémies. Matérialiser cette traversée reste un véritable défi! Comme la CRD, ***la CRMS insiste sur la nécessité de matérialiser un lien fort entre l'avenue et le parc.***
- D'autres liens sont prévus vers la chaussée de Louvain ainsi que vers l'E40. Pour ce dernier lien, il n'est pas possible de se prononcer avant prise de connaissance du master plan spécifique. (Hors ZICHEE).

L'étude « micro-climat » reçue ce 18-06-2015 rappelle le risque d'ouverture aux vents causé par la suppression de la grande barre de bureaux parallèle à la Moyenne Ceinture.

Une présence judicieuse de bâti et de plantations doit permettre de pallier ce problème.

Par ailleurs, l'accord RTBF-VRT / RBC implique une certaine densité du site, qui explique aussi le parti urbanistique retenu. ***Toutefois, un équilibre est à rechercher entre ces différentes contraintes, une priorité devant être accordée à la manière dont le Mediapark (c'est-à-dire ce nouveau quartier mais également sa dimension de parc planté) s'affiche sur la ville – donc sur le boulevard Reyers.***

Pour revenir à la relation du parc avec l'avenue Emile Max, avenue arborée de 24 m, il faudrait que l'ouverture correspondante du parc ait au moins une largeur identique à celle de l'avenue. Or, il se fait que la façade latérale du Silver Building (AGORIA) est dans le prolongement de l'alignement d'Emile Max. Encore faut-il que la trémie parking de cet immeuble construit en 2000 soit déplacée de manière à être incorporée (au moins visuellement) dans l'aménagement projeté.

L'idée d'une ouverture vers le boulevard demeure confidentielle au stade actuel du master plan. Elle n'est cependant pas à abandonner. Elle pourrait être renforcée :

- ***par une meilleure connexion directe et lisible du « grand entonnoir courbe » sur le boulevard,*** orienté non seulement vers le futur PIR mais aussi vers le parc Josaphat, autre élément important du Park system bruxellois au maillage duquel le Mediapark devrait participer de manière évidente ;
- ***par la création d'une grande allée piétonne arborée longeant le boulevard et le site Mediapark,*** se prolongeant vers Meiser (en « digérant » au passage une future bouche de pré-métro) et vers le parc

Josaphat. Pour y contribuer, il faut éventuellement mobiliser les importants reculs des immeubles neufs existant vers le sud, ou concevoir un règlement particulier imposant leur verdoisement effectif. La continuité vers le parc Josaphat, autre univers, est un objectif important.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments très distingués.

A.VAN LOO  
Secrétaire

M.-L. ROGGEMANS  
Présidente